

## Calendrier de la discussion du projet de loi de finances pour 2024

### I. – Discussion générale et discussion des articles de la première partie

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b><u>Jeudi 23 novembre</u></b> <b>à 14 heures 30 et, éventuellement, le soir</b>  <i>N.B : Délai limite pour le dépôt des amendements à l'article liminaire et à la première partie à 11 heures. Délai limite pour l'ajout d'un signataire à l'article liminaire et à l'article 33 au début de la discussion générale.</i>  <i>La commission des finances se réunira éventuellement à l'issue de la discussion générale pour l'examen des amendements à l'article liminaire et à l'article 33</i>	- Discussion générale	3 heures 15		
	- Examen de l'article liminaire		jeudi 23 novembre à 11 heures	jeudi 23 novembre à l'ouverture de la discussion générale
- Examen de l'article 33 : Évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne	1 heure 30			
<b><u>Vendredi 24 novembre</u></b> <b>à 16 heures et le soir</b>  <i>N.B : Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement à la première partie (hors article 33) à 11 heures.</i>  <i>La commission des finances se réunira à 14 heures et le lundi matin à 9 heures 30 pour l'examen des amendements à la première partie, hors article 33</i>	- Suite de l'examen des articles de la première partie	7 heures		vendredi 24 novembre à 11 heures (excepté l'article 33)

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b><u>Samedi 25 novembre</u></b> à 9 heures 30, 14 heures 30, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie	13 heures 30		
<b><u>Éventuellement, dimanche 26 novembre</u></b> le matin, l'après-midi et le soir	- Suite de l'examen des articles de la première partie			
<b><u>Lundi 27 novembre</u></b> à 10 heures 30, 14 heures 30, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie	12 heures 30		
<b><u>Mardi 28 novembre</u></b> à 14 heures 30, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie	10 heures		
<b><u>Mercredi 29 novembre</u></b> à 11 heures, à 16 heures 30, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie	10 heures		

Date	Dispositions du projet de loi	Durée prévue	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b><u>Jeudi 30 novembre</u></b> <b>à 10 heures 30 et</b> <b>14 heures 30</b>	- Fin de l'examen des articles de la première partie	7 heures		
	- Explications de vote sur l'ensemble de la première partie <i>5' par groupe, 3' pour un NI</i>	1 heure		
	<b>Scrutin public ordinaire de droit</b>			

## II. – Seconde partie : Discussion des crédits des missions

Les **durées maximales prévisionnelles** ont été élaborées en prenant en compte une moyenne des temps des discussions des amendements sur les crédits et les articles rattachés aux missions des dernières années.

Si l'examen de la mission n'est pas achevé au terme de la durée maximale prévisionnelle, il appartient à la présidence de séance, en lien avec la commission des finances, de reporter l'examen de la mission commencée à la fin de l'examen des missions de la semaine concernée ou à la semaine suivante.

Si l'examen de la mission est achevé avant le terme de la durée maximale prévisionnelle, l'examen de la mission suivante peut débuter.

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b><u>Jeudi 30 novembre</u> le soir</b>	- Mission Sécurités ✓ <i>Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers</i>	2 heures 45	lundi 27 novembre à 11 heures	mercredi 29 novembre à 11 heures
<b><u>Vendredi 1<sup>er</sup> décembre</u> à 9 heures 30, à 14 heures 30 et le soir</b>	- <b>Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024</b>			
	- Mission Enseignement scolaire (+article 53 et 54)	3 heures 30	mardi 28 novembre à 11 heures	jeudi 30 novembre à 11 heures
	- Mission Recherche et enseignement supérieur	3 heures 15		
	- Mission Cohésion des territoires	4 heures 30		

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Samedi 2 décembre,</b> <b>à 10 heures 30 et</b> <b>à 14 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Engagements financiers de l'État               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Compte spécial : participations financières de l'État</i></li> <li>✓ <i>Compte spécial : accords monétaires internationaux</i></li> <li>✓ <i>Compte spécial : prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</i></li> </ul> </li> <li>- Mission Remboursements et dégrèvements</li> </ul>	2 heures	mercredi 29 novembre à 11 heures	Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Économie               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</i></li> </ul> </li> </ul>	2 heures 30	mercredi 29 novembre à 11 heures	Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Plan de relance</li> <li>- Mission Investir pour la France de 2030</li> </ul>	1 heure 45	mercredi 29 novembre à 11 heures	Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Pouvoirs publics</li> <li>- Mission Conseil et contrôle de l'État</li> <li>- Mission Direction de l'action du Gouvernement               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Budget annexe : publications officielles et information administrative</i></li> </ul> </li> </ul>	2 heures	mercredi 29 novembre à 11 heures	Vendredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b>Éventuellement, samedi 2 décembre, le soir</b>	- Éventuellement, missions reportées			
<b>Éventuellement, dimanche 3 décembre, le matin, l'après-midi et le soir</b>	- Éventuellement, missions reportées			
<b><u>Lundi 4 décembre</u> à 10 heures, à 14 heures 30 et le soir</b>	- Mission Immigration, asile et intégration	1 heure 45	jeudi 30 novembre à 11 heures	vendredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures
	- Mission Écologie, développement et mobilité durables (+ articles 50, 51 et 52) ✓ <i>Budget annexe : contrôle et exploitation aériens</i> ✓ <i>Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale</i>	8 heures		
<b><u>Mardi 5 décembre</u> à 14 heures 30 et le soir</b>	- <b>Questions orales</b>			
	- Mission Travail et emploi	2 heures 45	vendredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures	lundi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Santé	2 heures 30		
	- Mission Solidarité, insertion et égalité des chances	3 heures 30		

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<p><b><u>Mercredi 6 décembre</u></b> à 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Relations avec les collectivités territoriales (+articles 56, 57, 58 et 59) <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Compte spécial : avances aux collectivités territoriales</i></li> </ul> </li> </ul>	8 heures 30	vendredi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures	mardi 5 décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Administration générale et territoriale de l'État</li> </ul>	1 heure 15		
<p><b><u>Jeudi 7 décembre</u></b> à 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir</p> <p><i>N.B : Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles non rattachés de la seconde partie : jeudi 7 décembre à 12 heures</i></p> <p><i>Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement aux articles non-rattachés de la seconde partie : vendredi 8 décembre à 11 heures</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Outre-Mer (+ article 55)</li> </ul>	3 heures 45	lundi 4 décembre à 11 heures	mercredi 6 décembre à 11 heures
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Transformation et fonction publiques <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État</i></li> </ul> </li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Gestion des finances publiques</li> </ul>	2 heures 15		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Crédits non répartis</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Régimes sociaux et de retraite <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Compte spécial : pensions</i></li> </ul> </li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Culture</li> </ul>	2 heures 15			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Médias, livre et industries culturelles <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Compte spécial : avances à l'audiovisuel public</i></li> </ul> </li> </ul>	2 heures 15			

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b><u>Vendredi 8 décembre</u></b> à 9 heures 30, à 14 heures 30 et le soir	- Mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	1 heure 30	mardi 5 décembre à 11 heures	jeudi 7 décembre à 11 heures
	- Mission Action extérieure de l'État	3 heures 15		
	- Mission Aide publique au développement ✓ <i>Compte spécial : prêts à des États étrangers</i>	1 heure 45		
	- Mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales ✓ <i>Compte spécial : développement agricole et rural</i>	5 heures		
<b><u>Éventuellement, samedi 9 décembre</u></b> le matin, l'après-midi et le soir	- Éventuellement, missions reportées			
<b><u>Éventuellement, dimanche 10 décembre</u></b> le matin, l'après-midi et le soir	- Éventuellement, missions reportées			

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<b><u>Lundi 11 décembre</u></b> <b>à 10 heures 30</b> <b>et à 14 heures 30</b>	- Mission Sport, jeunesse et vie associative	2 heures	jeudi 7 décembre à 11 heures	vendredi 8 décembre à 11 heures
	- Mission Justice	3 heures		
	- Mission Défense	2 heures 30		

### III. – Seconde partie : Discussion des articles non rattachés aux missions

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<p><b><u>Lundi 11 décembre</u></b> à l'issue de l'examen des missions, le soir et, éventuellement, la nuit</p> <p><i>La commission des finances se réunira à 9 heures 30 pour l'examen des amendements aux articles non-rattachés de la seconde partie</i></p>	- Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits	4 heures	jeudi 7 décembre à 12 heures	vendredi 8 décembre à 11 heures
<p><b><u>Mardi 12 décembre</u></b> <b>à 14 heures 30</b></p>	- Eventuellement, suite et fin de l'examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits	5 heures 30		
	- Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances			
	<b><u>Scrutin public à la tribune de droit</u></b>			